

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 98 (1962)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

396

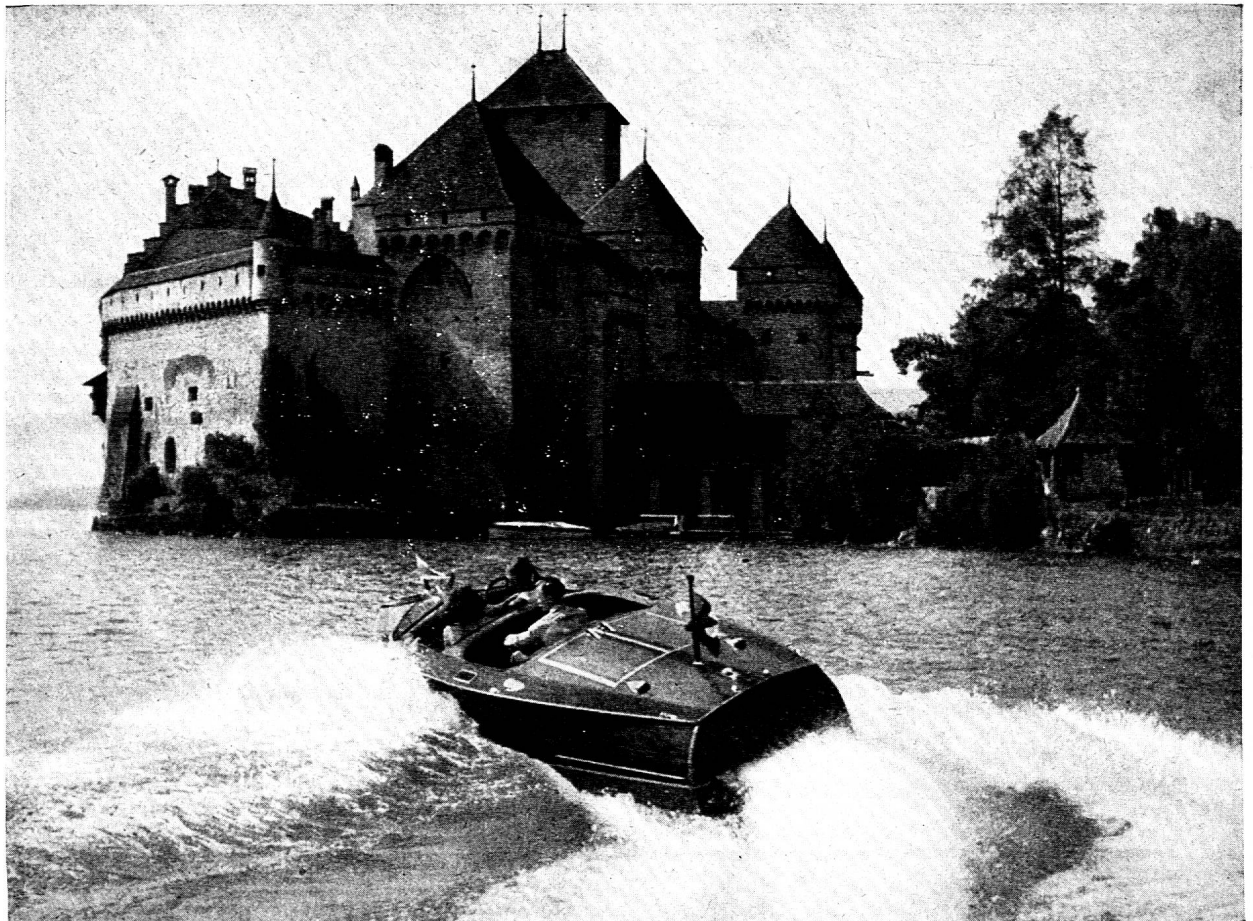
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

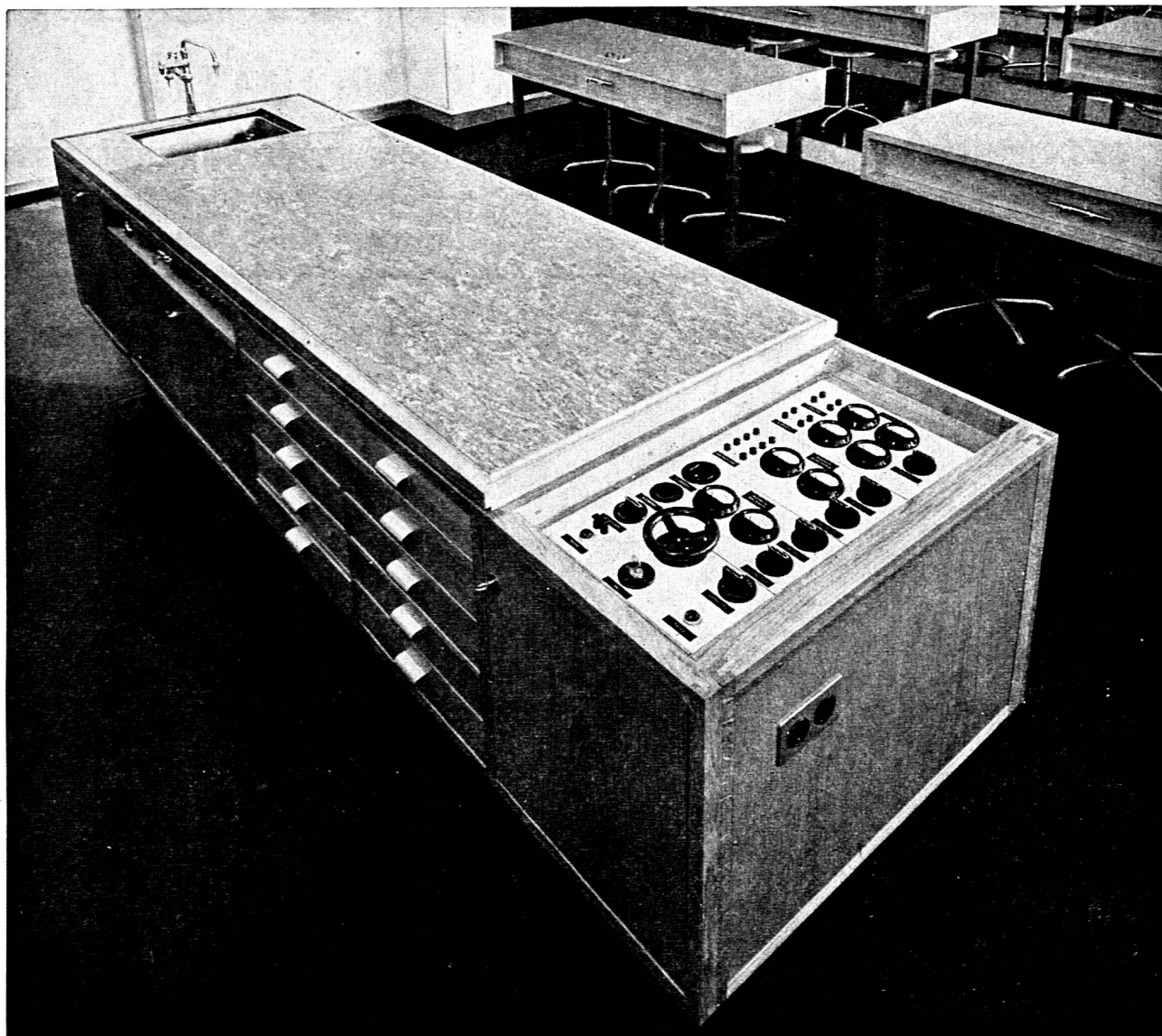
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

technique et éternité




SIEMENS



Tables d'alimentation

SIEMENS met à votre profit sa grande expérience dans la construction de tables universelles d'alimentation, munies de transformateurs variables et de redresseurs au sélénium, destinées à l'enseignement expérimental de la physique et de la chimie.

Les types normalisés ont subi avec succès les épreuves de l'ASE et sont recommandés par la commission des appareils de la Société Suisse du Personnel Enseignant, étant spécialement adaptés pour les classes supérieures des écoles techniques.

Les différentes exécutions — transportables, roulantes ou fixes — sont livrables du stock.

Ne manquez pas de nous demander des références et des offres sans engagement, car nos spécialistes sont à votre disposition.

S. A. des Produits Electrotechniques Siemens

Zurich (051/25 36 00) Berne (031/2 98 97) Lausanne (021/22 06 75)

Vacances

Le journal paraîtra les 14 et 28 juillet (« Educateur »), les 11 et 25 août (« Bulletin »). Il reprendra régulièrement le 7 septembre.

Bonnes vacances !

Les rédacteurs.

Le billet du Congrès

Les organisateurs du Congrès de Bienne me permettront bien d'emprunter le titre d'une rubrique, qui a été la leur depuis plusieurs mois, pour signaler combien leurs efforts ont été couronnés de succès et pour constater la complète réussite du XXXe Congrès de la Société pédagogique romande.

La première journée, celle de vendredi, a vu un démarrage peut-être un peu lent, avec l'assemblée des délégués. Les rapports, tous parus dans l'« Educateur » du 8 juin, ne furent pas discutés, sauf le rapport financier qui donna lieu à un dialogue assez nourri entre la délégation vaudoise et le trésorier, mais les affaires furent rondement menées. On aurait pu craindre que la discussion s'éternisât lors de la mise en question des nouveaux statuts ; heureusement, les séances de Neuchâtel et de Lausanne avaient suffisamment préparé le terrain pour que chacun pût se décider en toute connaissance de cause, et, à 5 heures déjà, le vote final et unanime pouvait intervenir.

Sur proposition de la section de Neuchâtel, l'assemblée des délégués accepta aussi à l'unanimité de décerner le titre de membre d'honneur de la SPR à M. le professeur Pierre Bovet, un des pionniers de l'école nouvelle, fondateur de l'Institut Rousseau, et qui fut longtemps rédacteur à l'« Educateur ».

La réception offerte aux délégués sous les voûtes fraîches de l'ancien arsenal fut très simple et d'autant plus sympathique. Elle fut l'occasion d'un échange d'aimables paroles entre le maire de Bienne, M. Schaffroth, et le président de la SPR.

Le banquet des délégués fut animé. Pas de discours, mais une atmosphère chaleureuse, au propre et au figuré, faisait bien augurer de la suite des opérations.

La deuxième journée, celle du samedi, était la grande journée. D'abord, une salle bien garnie, environ 600 congressistes étant présents.

Parmi les invités, citons, outre les orateurs, MM. les conseillers d'Etat V. Moine (Berne), P. Oguey (Vaud), Ch. Duchemin (Genève) ; MM. R. Dottrens, président de la section Education de la Commission nationale suisse de l'UNESCO ; M. Weber-Perret, président de l'Alliance culturelle romande.

Une partie musicale importante avait été prévue, dont le moment le plus caractéristique fut la création

de l'« Ode à la Musique », que l'éminent compositeur Frank Martin avait offerte au Congrès de Bienne. L'orchestre et le chœur du Congrès enlevèrent cette composition avec une émouvante conviction, sous la direction de M. F. Martin lui-même, et cette œuvre fit sur son auditoire une profonde impression.

Une série de messages furent adressés à l'assemblée par le président central, par M. le conseiller d'Etat Virgile Moine ; par M. Vodoz, représentant du Département fédéral de l'intérieur ; par M. Graf, directeur des écoles de Bienne ; par M. Théo Richner, président du Schweizerischer Lehrerverein, et enfin par M. H. Baude, président de la FIAI.

La discussion du rapport, « Vers une école romande », consista surtout en un dialogue entre les sections genevoises, qui proposaient une série d'amendements, et le rapporteur, J.-P. Rochat, l'auteur du monumental travail sur ce sujet essentiel. Discussion toujours courtoise qui fut rapidement menée. Tout est maintenant bien coupé, il s'agit de coudre.

Le banquet officiel, tout bruisant des conversations et de la joie de retrouver de vieux amis, fut agrémenté d'un divertissement musical et poétique qui plut à tous. Un chœur de jeune filles, sous la direction de M. G. Rollier, et des poèmes, aussi courts que spirituels, récités par des élèves de M. Ersmann, enchantèrent l'assistance. On entendit aussi avec plaisir Mlle J. Lordon, représentant le Syndicat national des instituteurs de France, et M. Kuenzi, de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire.

Le concert de musique de chambre remporta aussi un brillant succès, et la seconde audition de l'« Ode à la Musique » fut un triomphe.

La soirée théâtrale, tout originale qu'elle ait été, ne déconcerta en rien son public qui prit le plus vif plaisir à entendre « Les Amants du Métro », de J. Tardieu. Mise en scène toute brechtienne, rythme aussi syncopé que la rame cahotante du métro, aisance des jeunes acteurs, tout était organisé pour plaire. De même pour la pantomime et danse « Guerre et Paix », présentée par les élèves du progymnase, élèves dont la grâce et la spontanéité firent merveille. Quant au bal, il se vit, il ne se raconte pas.

Les excursions du dimanche, favorisées par un temps splendide, enchantèrent les participants.

Ces notes très hâtivement rédigées ne donnent qu'une idée bien incomplète de ce que fut le congrès et ne mentionnent que peu de noms parmi les innombrables dévouements de tous ceux qui ont, pendant des mois, apporté leurs talents et leur foi au service de leurs collègues. Nous reprendrons plus tard un compte rendu plus complet des assises de 1962. Pour aujourd'hui, contentons-nous d'adresser un message de profonde reconnaissance à tous les artisans de ce magnifique succès.

G. W.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Association des maîtres des classes supérieures

La copie des premières réponses numériques concernant le nouveau manuel de géométrie-algèbre, et ceci pour chaque année de programme, a été réalisée et envoyée aux titulaires de nos classes. Toutefois que

ceux qui n'ont pas reçu cet envoi le fassent savoir au président F. Rastorfer, chemin Pierrefleur 44, Lausanne, et l'oubli sera réparé. D'autre part, si vous avez un changement d'adresse à annoncer, avertissez le secrétaire aux convocations, M. Matthey, à Genolier.

Le comité.

† Ulysse Rossier

Samedi 16 juin fut incinéré à Lausanne Ulysse Rossier, ancien instituteur. Breveté en 1903, le défunt fit, après un court remplacement à Payerne, toute sa carrière à Grandson. Retraité dès 1938, il remplit diverses fonctions officielles ou non. Il fut durant plusieurs années sous-préfet du district et inspecteur des denrées pour les cercles de Grandson et Concise. Membre du Conseil communal, il présida cette autorité à deux ou trois reprises. Il fut aussi le caissier bénévole et apprécié du pavillon de Chamblon, dirigea le chœur d'hommes « L'Espérance » qu'il conduisit au succès dans les fêtes cantonales.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme agréable, courtois, de bon conseil et toujours prêt à rendre service. E. B.

TRIBUNE LIBRE

« Faut-il aider les écoliers ? »

Les propos de Mme M. Matter, parus sous ce titre dans l'« Educateur » du 15 juin 1962, laissent songeur.

Notre ancienne collègue se laisse-t-elle aller au seul plaisir d'écrire ou peut-elle vraiment donner beaucoup d'exemples tels que celui qu'elle cite de cette famille de six personnes « attelée aux devoirs scolaires » ?

On serait curieux de voir tous ces enfants occupés le mercredi, le samedi, le soir jusqu'à 10 ou 11 heures et parfois le dimanche même.

Ses lignes, volontairement sombres, qui respirent la gentillesse à l'égard de l'école et de ses maîtres, veulent sans doute créer le climat qui conduit aux portes de toutes ces prisons que l'on devrait ouvrir à tant de coupables, voire de criminels !

Par ailleurs, tout n'est pas négatif dans ce petit texte très dense. On y jette l'idée de la « ligue des parents rouspéteurs ».

NEUCHÂTEL

Votez oui le 30 juin

pour la réforme de l'enseignement, bien que le projet ne nous donne pas satisfaction en tous points. Sur l'essentiel, comme nous l'avons dit dans le dernier compte rendu de séance du CC, les desiderata de la SPN ont été entendus.

W. G.

Nécrologie

Le 15 juin, Mlle Marie Magnin, institutrice retraitée, nous quittait, à l'âge de 76 ans.

Toute l'enfance de notre collègue se déroula à Buttes, dans l'atmosphère austère et cultivée de la famille

Un petit oubli cependant : On pourrait fonder parallèlement le « Club des vrais amis de l'enfance ». En feraient partie ceux qui l'encourageraient encore à l'effort, qui lui montreraient toute la joie que l'on éprouve dans le sentiment du devoir accompli, qui le conduiraient sur le chemin démodé de la persévérance, qui ne l'excuseraient pas en tout, qui ne le rendraient pas irresponsable de tout, qui l'habituaient à vaincre les difficultés... et la liste pourrait s'allonger.

Mais, au fait — ne nous égarons pas à notre tour — ce n'est plus de notre époque.

Une question enfin. Comment ce petit papier a-t-il passé le cap de la rédaction ? En l'occurrence, en tous cas, on n'accusera pas le rédacteur d'étroitesse de vue !

R. S.

Avec les CEMEA sur les routes de l'avenir

Samedi 16 juin, un groupe d'instituteurs et de stagiaires appartenant au Centre d'entraînement aux méthodes de l'école active (CEMEA) s'est rendu, sous la conduite de M. Pierre Mercier, géologue, sur le tracé de l'autoroute. M. Constant Allaz, instituteur à Pollietz-Pittet, donna à ses jeunes collègues une foule de renseignements d'ordre technique sur les gigantesques travaux qui vont doter cette région d'un réseau de routes impeccables. Il appartenait par contre à M. Pierre Mercier de conduire de captivantes observations le long des couches de terrain mises à découvert : vestiges romains à Vidé, sables glaciaires, molasses, argiles et marnes n'ont plus de secrets pour les auditeurs de ce trop bref stage. La journée de dimanche se poursuivit à l'Ecole de plein air de l'Arzilier, sous la direction de Mlle Françoise Berthoud (Denens).

Journées extrêmement riches ; un seul regret : le petit nombre des participants. Quel dommage que des exposés d'une telle richesse, faits par des spécialistes très documentés, n'atteignent qu'un nombre infime de collègues.

A. P.

NEUCHÂTEL

de l'instituteur. Son éducation fut soumise à une stricte discipline, à l'acquisition d'habitudes d'ordre, au respect des traditions : rien pour le plaisir ni pour la vanité, tout pour le devoir. Et elle suivit cette ligne de conduite tout au cours de sa vie.

Très jeune, Mlle Magnin se rendit en Russie, où elle fit ses premières armes comme institutrice privée dans une famille. Ensuite, elle fut appelée à remplacer son père malade. C'est ainsi qu'elle dirigea une classe de son village de 1908 à 1946. Très douée pour l'enseignement, elle désirait voir tous ses élèves progresser et souffrait réellement quand tel d'entre eux n'arrivait pas aux résultats qu'elle s'était proposés. A ces fins, elle ne pouvait admettre l'indiscipline ou la légèreté. Ses principes étaient fondés sur une autorité sans indulgence. Elle s'en rapportait à Comenius qui affirmait

Jeune Bernois

(16 ans) cherche pension du 30 juillet au 19 août.

Faire offres à Reinhard, notaire, Moserstr. 42, Berne

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

que « sans discipline, l'école est un moulin sans eau, car, quand l'eau n'arrive plus au moulin, il s'arrête ». Elle était convaincue que peu à peu, l'élève acceptait et était amené à incliner son âme vers le bien. Cependant, notre collègue ne fut pas toujours comprise ; mais, en dépit des obstacles, elle resta fidèle à ce qu'elle considérait comme sa vocation de pédagogue ; et de nombreux anciens élèves rendent hommage à sa ferme direction qui fut la garantie d'une instruction solide.

Après sa retraite, Mlle Magnin donna encore des leçons particulières à beaucoup d'enfants, puis elle s'intéressa avec un grand dévouement aux petits pensionnaires des « Hirondelles ». Elle avait un cœur d'or et sut dispenser le bien discrètement au sein de toute la paroisse et des sociétés du village.

Une attaque l'immobilisa durant deux ans, au cours desquels elle put témoigner par sa patience de sa foi en Dieu.

Mlle Magnin s'était rattachée à la Société pédagogique. Elle ne craignait pas de prendre la parole dans les assemblées pour y défendre les intérêts féminins. Elle le faisait avec une énergie toute virile. Le souvenir de sa stature imposante et de ses interventions reste à chacun.

Il est certain que Mlle Magnin a bien mérité de la reconnaissance de son village où elle laissera une trace profonde et fructueuse.

(Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons avec chagrin que la sœur de la défunte, Mlle Jeanne Magnin, notre collègue également, vient de s'éteindre à son tour à La Chaux-de-Fonds.)

W. G.

Société neuchâteloise d'utilité publique

La SNUP, dont la SPN est membre collectif, a eu son assemblée générale annuelle le 16 juin, au Landeron.

M. W. Béguin, ancien directeur d'école primaire, présidait avec son amabilité coutumière. Il est l'homme dévoué qui convient au mieux à ces fonctions.

La séance fut ouverte par la mention des cinquante ans d'activité au comité de M. Maurice Montandon, notre ancien collègue, membre d'honneur de la SPN, qui fut vivement complimenté et remercié.

Ce qui touche plus particulièrement à l'école dans les multiples domaines intéressant cette société, ce sont les maisons de Malvilliers et du Vanel, du labeur desquelles leur distingué directeur donna un rapport réjouissant. La tâche du personnel n'y est pas aisée pour autant. C'est ainsi qu'au Vanel les pensionnaires ont un degré de déficience qui ne permettrait pas de les placer ailleurs. En revanche, dit le directeur, le service médico-pédagogique s'y révèle efficace. Depuis trois ans, M. Rudolf a eu la main heureuse dans le choix de collaborateurs qualifiés qui ont transformé l'esprit de la maison. Son travail fécond et admirable lui vaut la reconnaissance sentie et les félicitations du comité.

En plus de cela, nous avons entendu les rapports des des comptes, de leurs vérificateurs, de la directrice de l'Office social neuchâtelois, des comités de la Loterie romande et de Constantine (M. Maurice Montandon), du service médico-pédagogique, du home « Bellevue ».

Une fois de plus, nous nous faisons un devoir de recommander à tous nos collègues l'adhésion à la

SNUP en consentant au versement annuel d'une modique cotisation de 3 francs au minimum. Compte de chèques postaux : IV 259.

W. G.



JE VOYAGE, TU VOYAGES,

il voyage, nous voyageons allègrement. Après avoir acheté nos francs français, nos liras, nos pesetas et mis nos valeurs en sécurité à l'U. B. S.

Union de Banques Suisses



*Bienne Bulle Carouge GE Châtel-
Saint-Denis Chêne GE Couvet
Crans VS Fleurier Fribourg Genève
Lausanne La Chaux-de-Fonds Martigny
Monthey Montreux Neuchâtel Peseux
Sierre Sion Verbier Vevey*

*Camp des éducateurs
et des éducatrices
Vaumarcus: 18 - 23 août 1962*

« L'Ecolier romand »

Numéro de juillet-août 1962, 36 pages

Un vrai numéro de vacances à emporter avec vous : Des histoires passionnantes, des jeux et des bricolages, dix pages de feuilleton ; les rubriques habituelles : Soyons sport ! le billet de l'Oiseleur, vacances à Blagueville, A vous l'honneur... et, bien entendu, notre grand concours de « L'œil magique » qui vous permettra de gagner de beaux prix tout en vous amusant.

Vous qui n'êtes pas abonnés, vous pourrez vous procurer ce numéro au prix de 50 centimes à l'administration de l'« Ecolier romand », rue de Bourg 8, Lausanne. CCP II. 666.

« Cadet Roussel »

Numéro de juillet-août 1962, 16 pages

Vos tout-petits seront heureux de lire ou d'écouter les charmantes histoires et contes spécialement consacrés aux vacances et abondamment illustrés.

Leurs petits camarades, poètes en herbe, leur donneront peut-être le désir d'écrire comme eux de délicieux poèmes.

Un numéro tout ensoleillé que les enfants non abonnés peuvent se procurer au prix de 30 centimes à l'administration de « Cadet Roussel », rue de Bourg 8, Lausanne. CCP II. 666.

Prêts hypothécaires
Emission de bons de caisse
Dépôts d'épargne

36 agences dans le canton

auquel est adjointe la

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Caisse d'Epargne Cantonale

LAUSANNE

garantie par l'Etat

POUR GRANDS ET PETITS
un

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48

Tél. 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement

HMI, à Lausanne.

Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

CHAUMONT

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou
15 minutes en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte

Au bar : ses quick lunches — 70 lits

Tél. (038) 7 59 71 (72)

A. BOIVIN



Hugo Zingg, normalien de Berne, à Roggwil, Weiherweg 28
(tél. (063) 3 62 47), désire passer

4 semaines

(7.7-18.8) dans milieu cultivé de Suisse romande. Pensionnaire ou travail à demi-journée.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Uhlig, Chatelanat, Lang :
WIR SPRECHEN
DEUTSCH,
tome III, 224 pages, Fr. 10.-,
Payot, Lausanne, 1962.

Nous saluons avec plaisir la parution du 3^e et dernier volume de la collection *Wir sprechen Deutsch*. Cette méthode moderne s'est solidement implantée en terre romande, puisque deux cantons l'ont déjà adoptée officiellement pour leurs classes secondaires. A vrai dire, les qualités de la méthode *Wir sprechen Deutsch* sont indéniables: essentiellement orale, elle n'en est pas moins basée sur une progression grammaticale rigoureuse et adaptée au climat de l'enseignement oral; la matière lexicologique, d'autre part, a été soigneusement élaborée en tenant compte des listes de fréquence et de l'âge des élèves auxquels s'adressent les trois volumes de la série. Les textes sont vivants, neufs, frais; plus de ces suites de phrases indigestes sur le printemps, le labour ou la veillée au coin du feu, qui endorment les élèves, ou de ces contes moralisateurs, dont ils devinent vite le sens et qu'ils n'étudient qu'approximativement. Et le style, neuf lui aussi, empruntant le plus souvent la langue de tous les jours, évitant les obscurités inutiles, les effets de rhétorique. Autre innovation importante: un dialogue complète chaque leçon, croquis parlé, pourrait-on dire, de la vie quotidienne; les élèves le lisent, l'apprennent et sauront comment acheter des timbres, demander un renseignement, retenir une chambre... Les exercices d'un manuel apparaissent comme la partie la plus ingrate et la plus difficile à juger de prime abord. Délibérément, les auteurs de *Wir sprechen Deutsch* ont préféré des exercices courts et variés et dont quelques-uns seulement

D'UNE ÉCRITURE A L'AUTRE

Derrière les petites fenêtres de leurs salles poussiéreuses, les « régents » du XVIII^e siècle, en redingote et besicles sur le nez, s'appliquaient à tailler les plumes d'oie de leurs élèves et à vérifier l'état des encriers et des sabliers. Ceux du siècle suivant virent, sans enthousiasme, apparaître le bec de plume en acier et sa monture indépendante, lancés sur le marché par l'industriel Scœnneken. Quant aux instituteurs d'aujourd'hui ils utilisent la plume réservoir ou le stylo à bille (lecteur, tâte-toi...) même à l'école où règne pourtant encore le porte-plume.

Les modifications successives du trait sont fonction des différents outils imposés à l'école par l'industrie ou la mode. A la plume d'oie correspondait une écriture tractée, épaisse, peu liée, la « bâtarde » de nos aïeux. Le porte-plume à bec d'acier exige une écriture par pression; les pleins accentués, les liaisons constantes permettent à l'encre de couler dans la fente des barbes, l'empêchent de sécher.

Si l'école, au siècle dernier, a dû passer d'une écriture par traction à une écriture par pression, elle amorce, aujourd'hui, l'évolution inverse, se préparant ainsi à adopter (sans avoir le courage de les adopter) les nouveaux outils que le siècle met à sa disposition. Car tant le porte-plume réservoir que le stylo à bille demandent à nouveau, non la pression, mais la simple traction.

La liaison, dans une écriture tractée, n'est plus une nécessité absolue; elle se révèle même disgracieuse, complication inutile, lorsque le petit enfant fait ses premiers essais avec de larges becs mousse. C'est pourquoi l'école, dans son effort d'adaptation, a essayé d'introduire la script.

La script a ses défenseurs et ses détracteurs. Elle se justifie chez les tout petits, pour lesquels l'écriture s'apparente au dessin. Mais l'expérience a montré que la script se déforme dangereusement dès qu'elle est rapide, donc que nos enfants doivent être entraînés à la liaison avant que des automatismes trop ancrés empêchent l'évolution de leur écriture. Nos jeunes instituteurs, qui écrivent plus mal que leurs élèves, sont des victimes de la script!

C'est pourquoi la tendance actuelle, en Suisse romande, c'est, soit de renoncer à la script, soit de ramener l'âge de la liaison à la troisième ou à la deuxième année d'école.

Nous sommes, gens d'école, sans que nous nous en rendions vraiment compte, à la remorque du siècle. L'exemple de l'écriture nous fait suivre, pas à pas, cette influence de la technique et de l'industrie sur nos méthodes scolaires.

A. Ischer

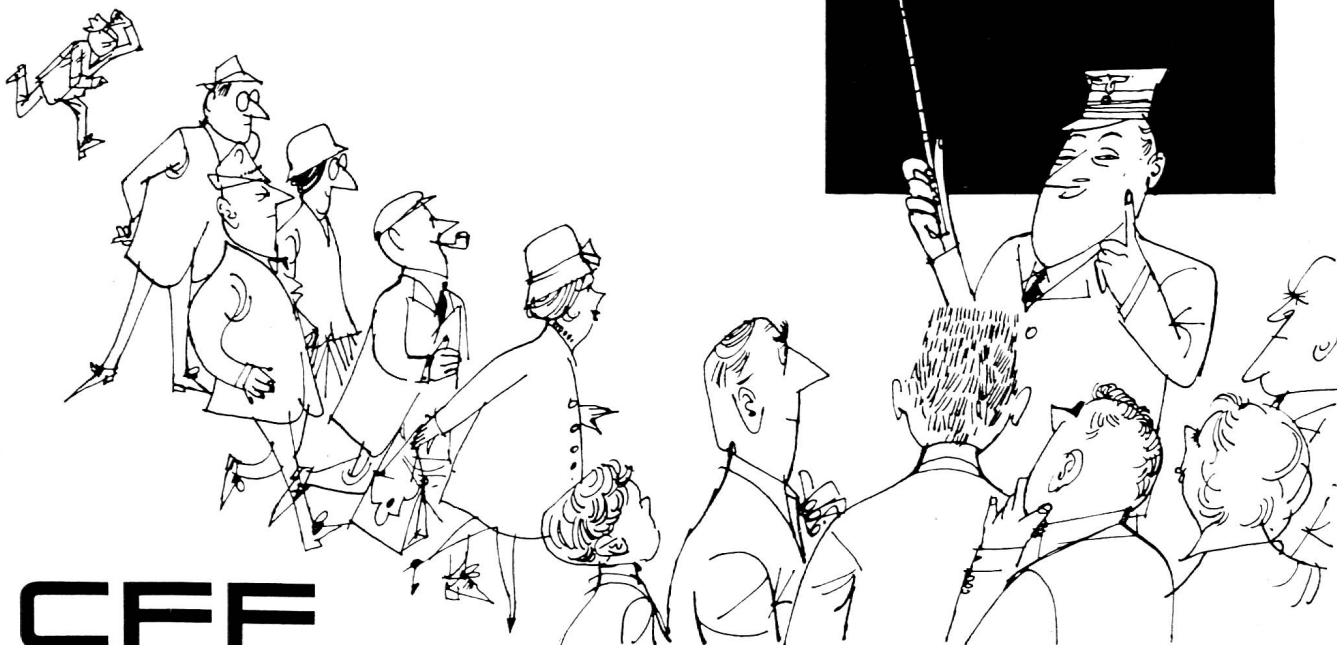
sont consacrés à la matière grammaticale qui vient d'être étudiée. C'est un parti pris fort sage: mieux vaut, à notre avis, au niveau secondaire, répéter de leçon en leçon l'accord des adjectifs ou l'emploi des prépositions que d'imposer en une seule fois à l'élève de longs exercices sur un seul de ces points. D'autre part, les auteurs ont fait appel très souvent

aux « tables de substitution » qui permettent à l'élève de composer lui-même son exercice au moyen d'éléments donnés. Cette participation active de l'élève nous semble favoriser des répétitions intelligentes et enrichissantes.

Le tome III, que nous venons de recevoir, répond tout à fait aux espoirs qu'avaient éveillés les deux premiers.

Aux guichets du chemin de fer et
aux bureaux de renseignements CFF,
un nouveau conseiller vous attend
Ses caractéristiques: Six pages,
illustré, bien conçu, gratuit. Son titre:

**Courses d'écoles
et de jeunes gens,
par chemin de fer,
bateau et car postal**



CFF

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques.

Renseignements : **Station du Tunnel**, Tél. : **23 84 42**

Une ravissante course pour les écoles, d'un accès facile, agréable et bon marché

Mont-Pèlerin s/ Vevey

par le **FUNICULAIRE**

Prix : Vevey-Plan au Mont-Pèlerin :

1er degré : SC Fr. 0.70 AR Fr. 1.—

Tous renseignements tél. (021) 51 29 12.



Visitez nos Expositions

à Lausanne
Rue César-Roux 14

à Genève
Rue de la Servette 69
Tél. (022) 34 93 10

**vous
meuble
pour
la
vie**

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.

Téléphone sous Tour de Gourze 4 22 09.

Poste de Rieux s/Cully

télesiège

**Grindelwald
First**

Visitez
la région de First
(alt. 2200 m.)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. — Prix réduits pour courses d'école. — Renseignements Tél. (036) 3 22 84

Fiches de géographie présentées page 454

Nous en publierons le corrigé après que les 39 fiches auront paru dans l'« Educateur ».

9a

3 Alt Sankt Johann

1. Quel canton ?
2. Quelle vallée ?
3. Quelle altitude ?
4. Comment était cette vallée avant d'être habitée ?
5. Quelle a été la première habitation ?
6. Quelle est l'occupation principale des habitants ?
7. Quelle autre ressource leur a permis d'éviter le dépeuplement ?
8. Qu'est-ce qui facilite cette dernière ressource ?
9. Comment s'appellent les montagnes rocheuses que tu désignes tout à l'arrière-plan ?

Voir : La Suisse vue d'avion (Avanti Club), p. 56.

13

4 Cultures d'abricots à Saxon

1. Quelles remarques fais-tu à propos de cette plantation ?
2. Qui exploite cette plantation ? un paysan ? une fabrique ? ou une coopérative ?
3. Quelles cultures les Valaisans intercalent-ils entre les abricotiers ? (Attention, il y a aussi des arbres nains.)
4. Quelles sont les conditions favorables à la culture de l'abricotier que l'on trouve réunies ici ?
Le grand bâtiment à toit blanc situé au centre de cette plantation a 8 m. de large et 20 m. de long. D'après cela, calcule la surface de la bande dans laquelle il est situé, puis calcule la surface de toute les bandes.
5. Dans cette plantation, il y a en moyenne 52 arbres à l'ha ; quel est donc le nombre total d'abricotiers ?

5a

1 Protection contre les avalanches

Cette photographie a été prise dans le canton des Grisons. Observe-la attentivement puis compare-la avec celle de la fiche No 5.

1. Que remarques-tu ?
2. Pour prendre une des deux photographies, le pilote a dû descendre plus près du sol que pour l'autre ; pour laquelle ?

Voir : La Suisse vue d'avion (Avanti Club), p. 116.

3a

2 Une région naturelle

1. Laquelle ?
2. Quelle est son altitude moyenne ?
3. Où commence et se termine cette chaîne de montagnes ?
4. Quelle sont les trois richesses de cette région naturelle ? Compare cette photographie avec celle de la fiche No 1.
5. Quelle est la différence ?

Voir : La Suisse vue d'avion (Avanti Club), p. 54.



Film Telcolor*

harmonieusement
accordé dans son
rendu des couleurs

Films inversibles
Films négatifs pour copies
sur papier
en vente chez les marchands-
photographes spécialisés

*Telcolor, le film suisse en couleurs

Le relevé de cartes

Une activité de longue haleine pour nos écoliers les plus âgés ; elle nécessite auparavant la confection de plusieurs instruments. Voir à ce sujet un prochain article.

4 Activités de plein-air

Le croquis — son nom l'indique bien — est quelque chose de vite fait.

Mais nous voulons aller plus loin, faire du plus fort, et nous familiariser avec le véritable travail du topographe. Nous n'emploierons cependant que des moyens de fortune.

Il nous faudra pour cela un certain matériel. En voici la liste : une planchette ; une alidade ; une boussole ; un niveau d'eau ou un niveau fil à plomb ; un éclimètre ; une chaîne d'arpenteur (ruban, ou en acier) ; des repères-bâtons rouges et blancs ; une dizaine de fiches repères (genre piquets de tente) ; crayons, gomme, papier, etc.

Ceci fait, partons avec tout notre matériel et choisissons un terrain à relever.

Parcourons tout d'abord le terrain, observons-le, puis établissons un canevas avec une base mesurée. Après seulement, nous dessinerons le terrain à l'intérieur du canevas.

Choisissons donc une ou deux lignes droites, aussi longues et horizontales que possible. Mesurons-les avec soin, plusieurs fois. Ce seront nos bases. Nous les mesurerons avec la chaîne d'arpenteur, avec le ruban d'acier ou de toile. Il va sans dire qu'il y a tout avantage à placer cette base en un endroit d'où la majorité du terrain à relever est visible.

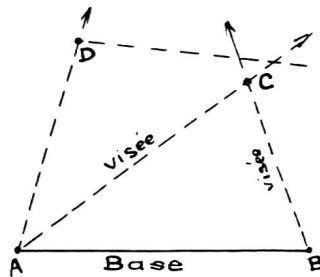
Puis, établissons le canevas. Trois systèmes :

Méthode des intersections

Mettons-nous en station à l'une des extrémités de la base (A). Visons l'autre extrémité (B) et portons cette direction sur notre papier, d'une longueur proportionnelle à l'échelle choisie. Puis nous visons un point C à déterminer, éventuellement un D s'il est visible. Et nous portons aussi ces directions sur notre papier, mais sans leur longueur cette fois-ci.

Comment, et avec quoi viser ?

C'est là que l'alidade nous sera utile. Plaçons le bord de la règle au point A et faisons pivoter l'alidade autour de A



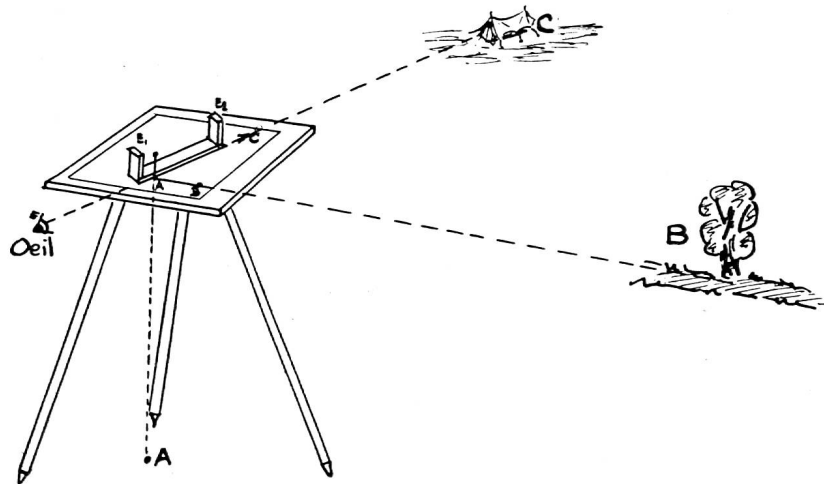
de A (déjà tracée) doit correspondre exactement. Visons alors à nouveau le point C et traçons la ligne correspondante qui ira couper la première visée sur ce point, indiquant ainsi son emplacement, du moins théoriquement !

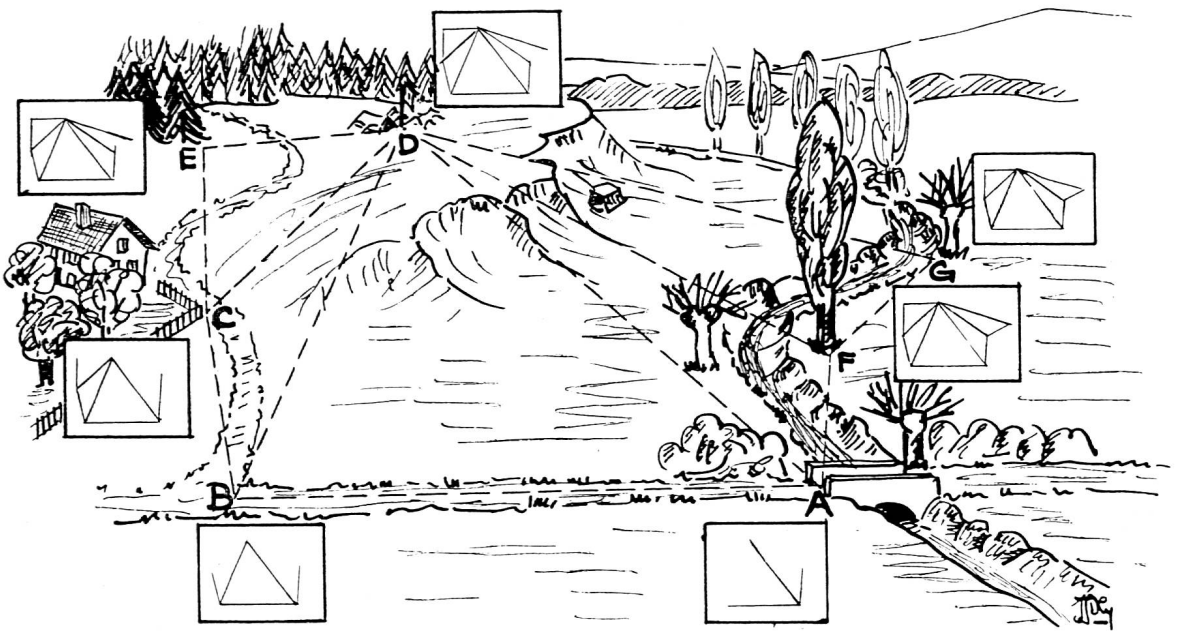
En effet, si nous visons C d'un troisième point, il y a des chances qu'il se forme un petit « chapeau ». Nous prendrons alors le centre de ce petit triangle, mais si le chapeau est trop grand il sera préférable de recommencer les visées de façon plus exacte.

Puis nous ferons de même sur D et sur d'autres points E, F, G, que nous choisirons successivement. La figure ci-dessous nous montre bien comment

jusqu'à ce que le but visé ne forme qu'une ligne : œil - équerre E - équerre E1 - but.

Puis transportons-nous au point B : nouvelle mise en station. La direction

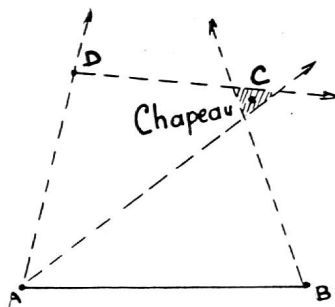




procéder d'un point de station à l'autre, et comment peu à peu, par recoupe-ments, le canevas s'établit.

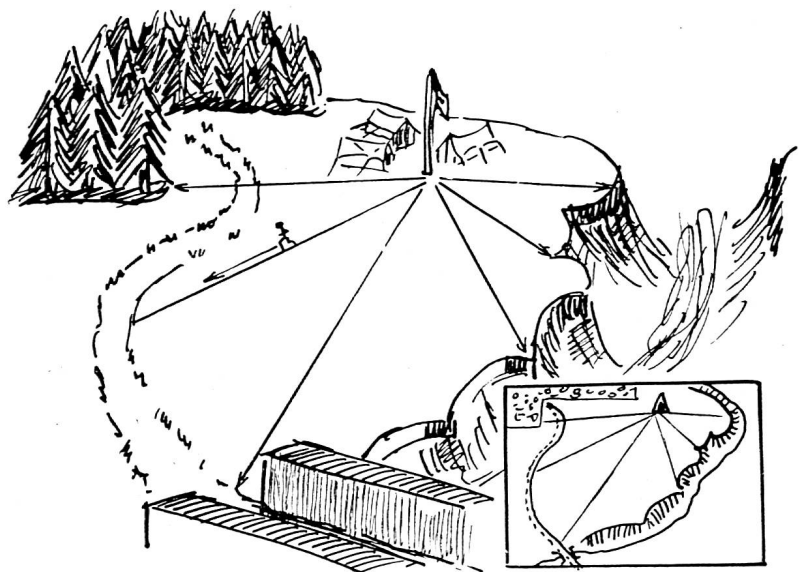
Méthode du cheminement

Elle convient spécialement lorsque des visées par intersections sont difficiles à réaliser (ex : le pourtour d'un bois). C'est alors que nous choisirons des stations formant successivement un polygone. Dès lors nous nous mettons en station en A, visons B, indiquons sa direction sur notre papier ; en nous rendant en B, nous mesurons la distance qui le sépare de B, la reportons proportionnellement. En B, nous recommençons :



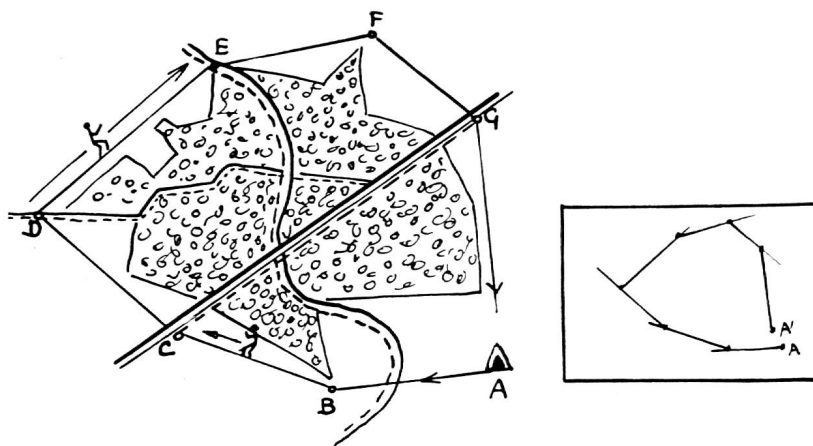
Méthode du rayonnement

Nous l'utiliserons pour tous les détails à relever autour d'un point de station. Notre planchette étant en station à un point connu, nous visons et reportons sur notre papier, successivement, la direction de tous les points nécessaires, puis nous en mesurons la distance (au pas, au décamètre, etc.) que nous portons en proportion sur notre papier.



vérifions la position de A et établissons l'emplacement de C. Et ainsi de suite jusqu'à ce que nous nous trouvions à nouveau au départ A. Il y a bien des chances que la dernière visée ne nous amène pas exactement en A, qu'il y ait une erreur de fermeture AA'. Si elle n'est pas trop grande, nous la répartirons en modifiant proportionnellement chaque point, afin que la fermeture s'opère.

En outre, si la possibilité se présente, nous établirons des fermetures supplémentaires. Exemple : de G, par la route, vérifier la position de C.



AA' : erreur de fermeture

Quelques conseils et remarques

Ces trois méthodes peuvent, doivent être employées ensemble. Pour tel point inaccessible, nous choisirons la méthode des intersections, alors que pour un point visible seulement du stationnement, il faudra agir par rayonnement.

Nous noterons dans un carnet spécial toutes les indications nous permettant de retrouver les visées et points visés. Sur le papier, nous n'aurons que des numéros (reportés sur le carnet).

Nous dessinerons avec un crayon dur (numéro 3) et bien taillé, afin d'obtenir des traits fins et un travail propre.

Nous serons toujours au moins deux pour exécuter de pareils levés : le dessinateur (il met en station, vise, dessine, et tient le carnet de notes) et l'aide (il se rend aux points désignés avec une mire : bâton voyant, rouge et blanc).

Comment mettre en station ?

C'est une opération de toute importance et nous y prendrons un grand soin.

Notre feuille est donc fixée sur la planchette, parallèlement au bord de la planche. D'après la dimension du terrain à relever, nous avons choisi l'échelle convenable et si possible en relation décimale avec le mètre, pour faciliter les réductions à l'échelle.

Nous y avons indiqué la station A, après avoir prévu l'emplacement approximatif de la base.

Il s'agit alors de se mettre en station ; le niveau fil à plomb nous sera ici fort précieux. Voir sa fabrication au chapitre des « Travaux manuels ». A deux reprises nous l'emploierons.

1. Nivelier la planchette. Il est facile de comprendre qu'après avoir enfoncé la planchette dans la fourche du niveau, le fil du plomb doit être tendu à travers le trou, directement, sans former d'angle, sans même en toucher le bord : la planchette sera alors horizontale !

2. Mettre en station. Il faut que le point A du papier soit placé verticalement au-dessus du point A du terrain.

Plaçons alors le trou de la fourche du niveau sur A et déplaçons notre planchette jusqu'à ce que le fil à plomb se trouve au-dessus de A du terrain.

3. Enfin nous devons l'orienter, c'est-à-dire placer le nord de notre feuille (nous choisirons de préférence le haut de notre feuille) au nord vrai (déclinaison magnétique !). Une boussole fixée dans l'angle de la planche est le bon moyen de faire ceci exactement.

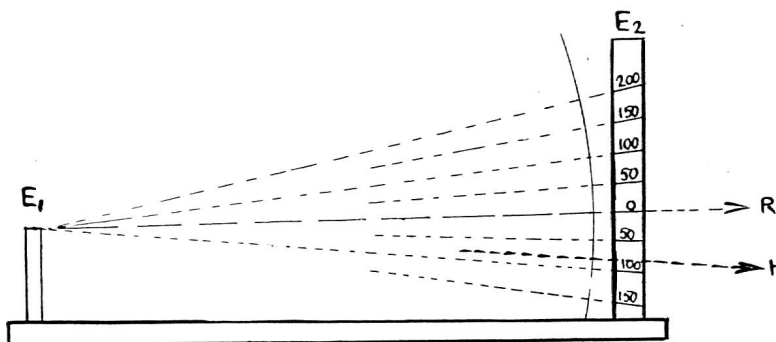
Il va sans dire que ces trois opérations se font simultanément en déplaçant le trépied, en faisant pivoter la planchette. Avec de la pratique, cette mise en station se fait très vite. Une fois faite, fixons le tout par les quatre écrous à oreilles.

Et ce n'est que lorsque les trois conditions seront remplies : horizontabilité, verticabilité au-dessus de A, orientation, que nous pourrons procéder aux visées et à tout ce qui s'ensuit.

Le dessin du terrain

Une fois le canevas obtenu, nous dessinerons à l'intérieur de celui-ci et en l'utilisant largement. Tout d'abord les grandes lignes du terrain (routes, rivières, voies ferrées, limites de bois, etc.) puis les autres détails (bâtiments de toutes sortes, sentiers, bornes, etc.). C'est là encore qu'il faudra parcourir le terrain.

Pour tout ceci, nous utiliserons les signatures de nos cartes et emploierons les couleurs qui rendent tout de suite le dessin plus intelligible.



Une alidade

(Description au prochain article)

La graduation en millièmes d'une alidade : la règle verticale E² est divisée selon le prolongement des divisions d'un cercle imaginaire gradué en millièmes. (Cercle à 10 cm. de E², son centre. Chaque cm. sur le cercle donne un angle de cent millièmes).

Exemple : R = horizontale visant le repère de la mire. H = visée sur le point dont la hauteur est à chercher. Entre R et H : angle de 75 millièmes. Notre point étant à 20 m., par calcul nous trouvons qu'il est 1,50 m. plus bas que nous :

$$\frac{75 \text{ m.}}{1\ 000 \text{ m.}} = \frac{X}{20 \text{ m.}} \quad \text{d'où } X = \frac{1\ 500 \text{ m.}}{1\ 000 \text{ m.}} \quad \text{donc } X = 1,50 \text{ m.}$$

Les noms des lieux figurent horizontalement, ceux des cours d'eau plaqués contre le tracé de ceux-ci.

L'indication du relief — l'emploi de l'alidade

Nous indiquerons le relief au moyen de hachures ou de courbes de niveau brunes, après avoir mesuré les hauteurs principales par un des moyens vus précédemment.

L'alidade nous sera ici d'une grande utilité aussi et permettra une plus grande précision que l'éclimètre.

Nous mesurerons ces hauteurs au cours des travaux pour l'établissement

du canevas, et les noterons sur notre carnet. En effet, en même temps que nous viserons en direction sur un point nous viserons en hauteur pour trouver son altitude par rapport à notre point de stationnement. Il suffira de lire simultanément sur la réglette verticale l'angle en millièmes et d'en déduire la hauteur d'après la longueur (procédé du millième : à un kilomètre, l'angle d'un millième donne un écartement de 1 mètre). Attention ! n'exécutez cette opération que sur une planchette absolument horizontale, et la faire avec votre aide tenant une mire (bâton rouge et blanc) muni d'un repère (équerre blanche fixée par un élastique au bâton) à hauteur de l'ali-

dade. C'est sur ce repère qu'il faudra viser. Pourquoi ? Pour toujours tenir compte de la hauteur de la planche au-dessus du sol, sans quoi cela serait la cause d'erreurs.

La boussole peut aussi servir de niveau d'eau. La planchette sera horizontale quand l'aiguille tournera normalement sur son pivot.

Et que faisons-nous de la réduction des distances due à leur projection horizontale sur notre plan ? Nous n'en tiendrons généralement pas compte, tellement elle est minime. Ce n'est guère qu'en terrain fortement accidenté que son influence se fera sentir.

J.-J. Dessoulavy

Cet article est un extrait d'articles parus dans L'ECLAIR... la revue suisse de scoutisme, à laquelle le corps enseignant peut s'abonner. S'adresser à l'administration de L'ECLAIR... Maupas 55, Lausanne.

Pour compléter l'enseignement de la géographie, vues aériennes de la Suisse

Photos Swissair en couleurs, éditées par Avanti Club, Neuchâtel

39 fiches d'exercices avec fiches-réponses

MATÉRIEL

1) Pour les fiches

Les séries Nos 19, 20, 21 et 22 des images Avanti sont obtenues gratuitement contre 400 points Avanti.

Des fourres transparentes, demi-format normal, peuvent être commandées à la SNTMRS, collège de la Maladière, Neuchâtel, à 15 francs le cent. Ces fourres protègent efficacement les fiches et permettent un montage rapide ; il suffit de glisser :

au milieu : une carte de force moyenne ou un carton mince ;

d'un côté : la fiche-questionnaire ;

de l'autre côté : la feuille de support pour la vue aérienne (ne rien coller). Cette feuille (page d'un cahier blanc) sera fendue à chaque angle pour y enfiler les coins de l'image Avanti sur 1,5 cm environ.

2) Pour la documentation

Le livre : « La Suisse vue d'avion » (Avanti).

Ce livre peut être apporté par les élèves ou acheté par la caisse de classe pour 4 fr. 80. On peut le compléter en y collant les quatre séries d'images (Nos 19, 20, 21 et 22) qui seront obtenues contre 400 nouveaux points.

* * *

Ces fiches avaient été établies par M. J. Lesquereux pour le travail de fin d'études qu'il devait présenter à l'Ecole normale de Neuchâtel. Depuis, elles ont été essayées en 5e et 6e année. Les questions ont été adaptées aux élèves et à la documentation disponible. En effet, les réponses peuvent être trouvées en consultant le livre « La Suisse vue d'avion » ou en étudiant le matériel officiel de l'élève : la nouvelle carte de la Suisse et le livre de géographie de la Suisse par H. Rebeaud.

Ces fiches complètent les 24 vues aériennes en noir et blanc que la Guilde de documentation a déjà publiées. Le tout forme une bonne documentation sur la Suisse qui pourra être utilisée par le maître pour une leçon collective avec projection ou directement par les élèves pour un développement individuel au cours de l'étude d'un canton ou pour une répétition de fin d'année.

Au moment de l'étude d'un canton, d'une région naturelle, d'une ville, etc., les fiches qui s'y rapportent seront très rapidement retrouvées si l'on a soin d'afficher bien en vue :

1. **Un répertoire par cantons** (et non : Plan de travail, comme l'indiquait le titre de la carte verte).

2. **Une carte de géographie de la Suisse** au 1 : 500 000. Des morceaux de papier collant découpés au perforateur et numérotés comme les fiches sont collés sur les endroits photographiés.

Pour avoir de l'ordre, il est recommandé de donner à chaque élève :

Une fiche-témoin signée par l'élève. Celui-ci la glissera à la place de la fiche empruntée et il ne la récupérera que lorsqu'il rendra la vue aérienne.

Un plan de travail. Cette feuille comportera environ 80 cases. L'élève y inscrira les numéros des fiches empruntées au cours de l'année. Afin de conserver un équilibre entre l'observation et la nomenclature, on peut convenir que toutes les cases impaires seront réservées aux vues aériennes et les cases paires à des mots-croisés (Guilde de documentation).

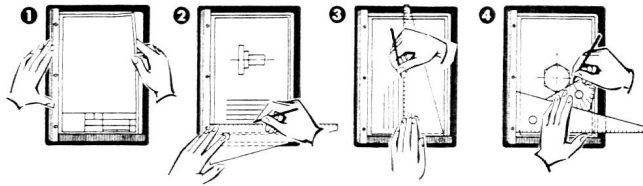
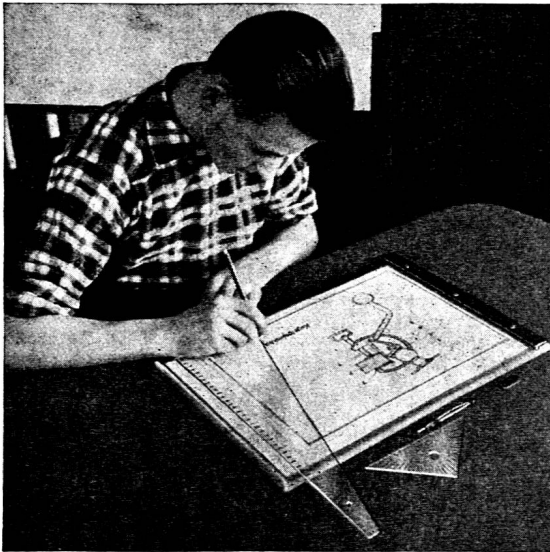
A la fin de l'année, pour s'assurer que tout son matériel est bien rentré, le maître consultera **la liste de contrôle** où les fiches sont classées par numéros.

Dans ma classe, ces fiches sont destinées surtout aux élèves avancés. Ils y trouvent un complément individuel aux leçons de géographie et une occasion d'exercer leur sagacité. Pour éviter toute perte de temps au moment de la correction, j'ai établi un fichier-réponses. Suivant les élèves, ces fiches-réponses peuvent devenir auto-correctives. Bien entendu, il faudra observer une certaine souplesse dans la correction, car certaines questions peuvent recevoir plusieurs réponses équivalentes.

S. Guinchard.

Voie libre au progrès !

La nouvelle plaque à dessiner HEBEL-JUNIOR-STUDIO facilite le travail. Son emploi est très simple, elle permet de dessiner proprement, de manière très précise et rapidement.



1) Une pression sur la barre de serrage suffit pour fixer ou libérer chaque feuille, même non perforée. 2) Pour tirer les horizontales : l'équerre spéciale applicable à l'extrême bord glisse automatiquement contre la barre d'appui. 3) Pour tirer les verticales : la longue équerre spéciale permet de les dessiner d'un seul trait. 4) Les angles courants de 15, 30, 45, 60 et 75° se font avec l'équerre spéciale (15/75°) et l'auxiliaire (45°).

Plaques à dessin HEBEL No 2056/4 Studio Fr. 17.30

Plaques à dessin HEBEL No 2056/3 Studio Fr. 31.10

et autres modèles livrables en A4 et A3.

Demandez s.v.p. notre prospectus pour les plaques à dessin HEBEL.

Notre dépositaire pour les écoles :

F. PERRET, Valangines 40, NEUCHÂTEL

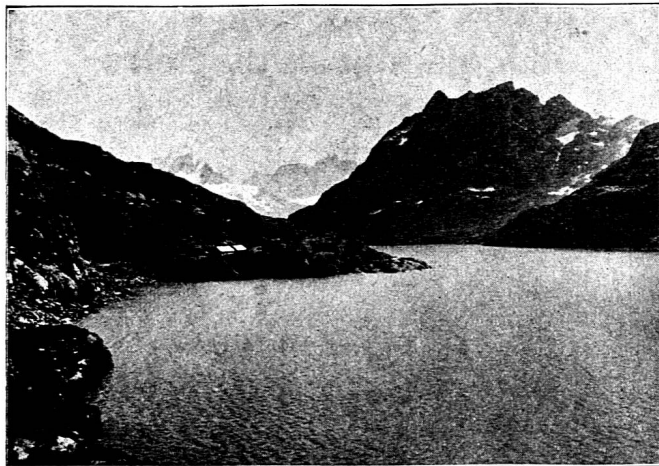
Représentant général pour la Suisse :

Walter Kessel SA Lugano. Tél. (091) 2 54 02



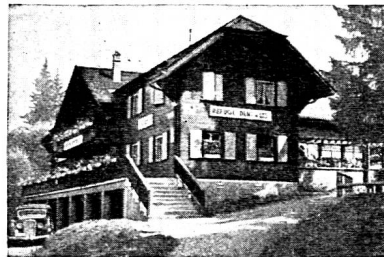
plaques à dessin

facilitent le travail



HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

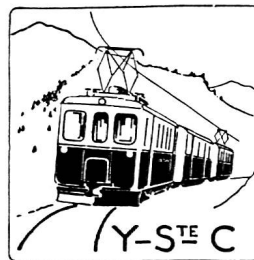
H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

Cabane-Restaurant de Barberine

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 3.50 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande **EDOUARD GROSS, propr.**



La course d'école
idéale !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 22 15.

CHEMIN DE FER

Lausanne - Echallens - Bercher



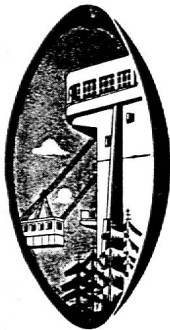
Nombreuses promenades
dans la riante campagne vaudoise
Conditions spéciales pour voyages en groupe
Billets du dimanche toute l'année

METRO LAUSANNE - OUCHY
ET LAUSANNE - GARE



La communication la plus rapide et
la plus économique entre Ouchy et les
deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.



Pour vos courses scolaires, mon-
tez au Salève, 1200 m., par le
téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-
Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les
Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront
donnés au : Téléphérique du Sa-
lève-Pas de l'Echelle (Haute-Sa-
voie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Une belle course d'école...

Télécabine Villars - Roc d'Orsay

de Villars au Chamossaire (2000 m)

Parcours en cabines ultramodernes
Vue magnifique
Nombreux buts de promenades
Restauration
Facilités pour écoles

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. 1 h 30 des Avants, 2 h. de Cau.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre

Ouvert toute l'année. Grand dortoir. Arrangements spécial.
pour écoles et sociétés P. ROUILLER

Un poste de

maître primaire

sera vacant dès l'automne prochain à

l'école suisse du Caire

Les langues d'enseignement sont le français et l'allemand. Les
postulants devront donc bien connaître ces deux langues. Les
candidats de langue maternelle française auront la préférence.

Le secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger,
Alpenstrasse 26, à Berne, donnera des renseignements détaillés
sur demande écrite.

Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae,
de copies des diplômes et certificats, d'une photo et d'une liste
de références.

Quel instituteur

à la campagne prendrait en pension, les mois de juillet et
août, un garçon de 12 ans ?

S'adresser à M. Pierre Chopard, Chablière 52, Lausanne
Tél. : (021) 22 44 66.

On cherche

pour fille de 15 ans une place dans une famille, à partir du 7 juillet
1962 pour deux semaines, où elle aurait l'occasion de parler le français
et de prendre quelques leçons. Prière de s'adresser à Mme P. Amberg
Bühlstrasse 59, Berne. Tél. (041) 3 77 58.